



Le Burkina Faso et les enjeux de transparence dans le secteur minier

Programme prévisionnel

**Lundi 20 janvier 2014
14h30 – 16h00**

Ifri
Salle de conférences
27 rue de la Procession
75015 Paris

*Merci de bien vouloir noter que cette conférence peut être enregistrée
et que des vidéos pourraient être postées sur notre site.*

Le Burkina Faso et les enjeux de transparence dans le secteur minier

Cadre d'analyse

Le secteur minier du Burkina Faso concourt aujourd'hui à près de 20 % des recettes de l'État. Quatrième producteur d'or du continent, le pays dispose en outre d'un potentiel gisement de manganèse de niveau mondial ainsi que de ressources en nickel, phosphate, fer, graphite, plomb, pyrite et antimoine. Il pourrait ainsi voir son secteur minier se développer rapidement. En 2010, au moins 60 entreprises internationales étaient impliquées dans l'exploration et l'exploitation minières, et notamment des sociétés australiennes, canadiennes et sud-africaines. Plus de 600 permis sont actuellement attribués. Le secteur minier est la deuxième source d'emploi au Burkina Faso et l'exploitation de l'or, répartie sur plus de 200 sites d'orpaillage, fait vivre environ 700 000 personnes.

Ces potentialités minières ne seront une chance que si la gouvernance du secteur minier est transparente et efficace et si le pays profite de cette opportunité pour doter son territoire en infrastructures.

Cette conférence traitera du couple « transparence-gouvernance » dans le secteur extractif sahélien et décrira la position burkinabè sur ces questions, alors que ce pays a obtenu, le 27 février 2013, sa déclaration de conformité à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Elle s'inscrira dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat établi entre le Burkina Faso et les membres du G8 pour approfondir la gouvernance et la transparence du secteur extractif dans ce pays. Ce partenariat est mis en œuvre par la France sur une durée de trois ans.

Programme détaillé

- | | | |
|-------------|---|---|
| 14h30-14h45 | <i>La question minière au Sahel, quelle gouvernance ?</i>
Alain Antil , responsable du programme Afrique subsaharien |  |
| 14h45-15h10 | <i>Enjeux du secteur minier au Burkina Faso (titre à confirmer)</i>
Lamoussa Salif Kaboré , ministre des Mines et de l'Énergie du Burkina Faso | |
| 15h10-15h25 | <i>L'action de la France en faveur de la transparence dans le secteur extractif</i>
Marc Trouyet , sous-directeur de la gouvernance démocratique, ministère des Affaires étrangères français | |
| 15h25-16h00 | Réponse aux questions | |

Pour tout renseignement, merci de contacter :
Camille Niaufre – 01 40 61 60 23 – afrique@ifri.org